

2021-07

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20210407-2021_07-DE

Reçu le 09/04/2021

Publié le 09/04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

Convocation le 31 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le sept avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Étaient excusés : Guillaume BACCON et Jean-Bernard BENAC, ce dernier donnant procuration à Fabrice COURTIOL

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

TAUX DES TAXES

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des taxes appliqués pour l'année 2020.

Foncier non bâti : 159.33%

Foncier bâti : 18.92%

Monsieur Le maire informe que pour la fiscalité 2021 et afin de compenser les taxes d'habitations supprimées, l'état verse aux collectivités l'équivalent du taux perçu par le Département soit 23.46% qui sera donc ajouter au taux que nous votions habituellement pour le foncier bâti et sera déduit la somme de 58 409€ car la taxe d'habitation perdue sur les résidences principale est inférieure à la taxe foncière bâti du Département.

La commune sera donc compensée dans son intégralité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

-DÉCIDE de ne pas procéder à une augmentation des taux des taxes, ceux-ci restent donc inchangés, à savoir :

Foncier non bâti : 159.33%

Foncier bâti : 42.38%

Pour un produit fiscal attendu de 209 944€

POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 09/04/2021
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 7 avril 2021
Le Maire, Raoul Debar

